



RÈGLEMENT JOURNÉES DES DAMES

Les Journées des Dames sont organisées une fois par année, en semaine, et comptent pour l'Order of Merit ainsi que pour la sélection des participantes au Sgaravatti/Masters65+. C'est à cette occasion qu'a lieu également l'assemblée générale annuelle de la SSLGA.

Qualification

Seules les membres de la SSLGA sont habilitées à prendre part aux Journées des Dames.

Handicap et limite de handicap

Maximum 30.0 à la date de clôture de l'inscription. Les joueuses avec un handicap supérieur (max. 36) jouent avec 30.0. Le club organisateur est toujours en droit de demander la justification de l'exact handicap de la joueuse. Si plusieurs tours sont joués, le handicap ne sera ajusté qu'à la fin du tournoi.

Nombre de joueuses

Le nombre d'inscriptions est limité à 120.

Retrait avant le début de la compétition - No Show

Une joueuse inscrite qui ne peut pas participer doit en informer par e-mail le secrétariat de la SSLGA (office@sslga.ch) ou le club organisateur. Si la joueuse ne se présente pas au départ ou en cas d'annulation tardive, la finance d'inscription reste due et ne sera pas restituée. Les certificats médicaux ne sont pas acceptés. La date limite pour l'annulation sans frais sera communiquée dans la confirmation de l'inscription au tournoi. En cas d'annulation dans les délais, des frais administratifs de CHF 20.- seront déduits lors du remboursement.

Draw

Les flights sont formés par le comité d'organisation. La capitaine constitue les équipes du 4BMB. Au dernier tour, les départs se feront selon les résultats du premier tour ; les meilleures joueuses partant en dernier.

La liste des départs est publiée au plus tard un jour avant le début de la compétition.

Formule de jeu

1^{er} jour : 18 trous en 4 balles meilleure balle, stableford

2^e et 3^e jour : selon la catégorie, 2 x 18 trous stroke play ou stableford.

Catégories

1^{er} jour

Une seule catégorie : Handicap - 30.0 4BMB, stableford

2^e et 3^e jour

Catégorie 1 : Handicap - 12.0 stroke play

Catégorie 2 : Handicap 12.1 - 18.0 stroke play

Catégorie 3 : Handicap 18.1 - 30.0 stableford

Marques de départ

Front Tees (le 1^{er} et le 3^e jour, les départs se font dans la mesure du possible des tees 1 et 10)



ASSOCIATION SUISSE DE GOLF DES DAMES SENIORS
SWISS SENIOR LADIES GOLF ASSOCIATION
VEREIN DER GOLF-SENIORINNEN DER SCHWEIZ

Prix

1^{er} jour

Catégorie globale : 4 - 5 prix nets Coupe Blumisberg

2^e et 3^e jour

Catégorie 1 + 2 : 1 prix brut

Catégorie 1 : 2 - 3 prix nets

Challenge Jubilé 1999 ASGS

Catégorie 2 : 2 - 3 prix nets

Coupe de l'Amitié

Catégorie 3 : 2 - 3 prix nets

Ladies Seniors Plate

Catégorie 70+ : 1 prix net

Coupe Jungfrau

Le prix brut et tous les prix nets des catégories 1-3 priment sur le prix net 70+. Le nombre de prix nets des catégories 1-3 dépend du nombre de joueuses de chaque catégorie.

Finance d'inscription

Finance d'inscription également pour les membres du club de golf organisateur (payable d'avance sur le compte de la SSLGA)

CHF 390.00 3 jours de tournoi y compris AG, dîner, 2 collations

CHF 280.00 2 jours de tournoi y compris AG, dîner, 2 collations

CHF 260.00 2 jours de tournoi y compris 2 collations (sans AG ni dîner)

CHF 170.00 4 balles meilleure balle y compris AG et dîner

CHF 70.00 AG et dîner

Utilisation de voiturettes

Les voiturettes ne sont pas autorisées lors des Journées des Dames SSLGA. Toutefois, avec l'accord de la capitaine du tournoi, les participantes 65+ peuvent être autorisées à utiliser une voiturette. Les directives du club organisateur doivent être respectées.

Caddies

Les caddies sont autorisés dans ces tournois

Inscription

Exclusivement en ligne : www.sslga.ch. Les inscriptions sont clôturées normalement 3 semaines avant le tournoi.

Aucune inscription n'est acceptée après le délai d'inscription.

L'inscription n'est définitive que lorsque la finance d'inscription est payée dans les délais.

Le nombre de participantes étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Les membres du comité participent en raison de leur présence nécessaire à l'assemblée générale. Si une joueuse inscrite se retire dans les délais, la première des viennent-ensuite de la liste d'inscription bénéficie de la place libérée.

Règles

Les règles de golf approuvées par le R&A ainsi que les règles générales Swiss Golf et les règles locales additionnelles approuvées par le comité d'organisation sont applicables.